



N° 157 Audit de gestion sur la gestion de l'eau potable

rapport publié le 13 décembre 2019

No 157 Gestion de l'eau potable			
Recommandations proposées	11	Ouvert	9
		Fermé	2
		Refusé	-

Les onze recommandations émises par la Cour des comptes ont toutes été acceptées.

Au 30 juin 2021, deux recommandations ont été mises en œuvre durant la période sous revue. Trois autres recommandations ont fait l'objet d'un report d'échéance entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2023.

Les deux recommandations mises en œuvre au 30 juin 2021 concernent les mesures suivantes :

- La clarification des rôles et responsabilités des acteurs cantonaux en matière de gestion de l'eau potable a été finalisée. Un document intitulé « *L'eau potable à Genève* » a été publié le 26 janvier 2021. Ce document précise l'ensemble des acteurs concernés avec leurs domaines d'intervention. Il décrit également les ressources en eau du canton, les besoins et l'utilisation de l'eau potable, la production et les contrôles de qualité (recommandation 3) ;
- Les méthodes d'analyses du SCAV pour la recherche des germes dans l'eau potable se sont développées. Les délais des résultats pour la légionella spp. et légionella pneumophila sont passés de neuf jours à 24 heures. Le SCAV a également élargi le panel de recherches de germes indicateurs passant de six à onze (dont salmonella, campylobactera, staphylocoques et clostridium), le tout avec un délai pour obtenir les résultats de maximum 72 heures. Enfin, le SCAV a fait le choix d'externaliser l'analyse des virus, car le développement d'une méthode spécifique serait trop coûteux (recommandation 6).

Les recommandations en statut « *Ouvert* », dont la date de mise en œuvre n'est pas échue au 30 juin 2021, n'ont pas fait l'objet d'un suivi.

No 157 Gestion de l'eau potable					
Numéro	Libellé	Risques	Responsable	Date échéance	Statut
157-R1	Définir une planification directrice en matière d'eau potable à l'échelon du Grand Genève.	Significatif	OCEau - DG en collaboration avec SAEF - GG CTEau GLCT env	31.12.2021 31.12.2022 report 31.12.2023	Ouvert
157-R2	Définir et mettre à jour les schémas de protection, d'aménagement et de gestion des eaux (SPAGE).	Modéré	OCEau - SPDE OCEAU	31.12.2020 report 31.12.2023 Un SPAGE révisé par année, 2021-2026	Ouvert
157-R3	Achever le travail de clarification des rôles et responsabilités des acteurs cantonaux en matière de gestion de l'eau potable.	Mineur	SCAV	31.12.2020	Fermé
157-R4	Se déterminer quant à une modification de la base légale cantonale relative à la protection des eaux souterraines.	Modéré	GESDEC en collaboration avec SAJE	30.03.2022	Ouvert
157-R5	Établir un plan d'action concernant la dépollution et la protection de la nappe du Genevois.	Significatif	GESDEC en collaboration avec SIG et Commission nappe	30.06.2023	Ouvert
157-R6	Définir un plan d'analyse en temps de crise et le financement nécessaire.	Modéré	SCAV	31.12.2021	Fermé
157-R7	Tenir un historique des réclamations clients concernant la qualité de l'eau potable.	Mineur	SCAV	31.12.2020 report 31.12.2021	Ouvert
157-R8	Faire approuver par les autorités cantonales les plans d'approvisionnement en eau potable en temps de crise.	Modéré	OCEau/SECOE en collaboration avec l'OCAM et SIG	31.12.2023	Ouvert
157-R9	Mener une analyse sur la prise en compte des possibilités d'approvisionnement de secours à l'échelle de l'agglomération.	Modéré	OCEau - DG	31.12.2021 report 31.12.2023	Ouvert
157-R10	Établir une analyse de l'ensemble des coûts cantonaux en matière de gestion de l'eau potable et définir un plan cohérent d'utilisation des recettes.	Modéré	OCEau - DG	30.06.2021 report 31.12.2022	Ouvert
157-R11	Mener une réflexion quant à la tarification de l'eau potable au regard des exigences environnementales.	Modéré	OCEau - SPDE	31.12.2022	Ouvert